

Ecole publique de Roz-Landrieux  
5, rue de l'église  
35120 Roz-Landrieux  
02.99.48.03.48  
[ecole.0350438L@ac-remnes.fr](mailto:ecole.0350438L@ac-remnes.fr)

## Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 24 juin 2022

Personnes présentes : M. Douce, Mme Poirier, M. Lecocq, Mme Biou, Mme Duchemin, Mme Cornée, Mme Clément, Mme Hayer, (représentant(e)s des parents d'élèves) ; M. Mainsard (maire), Mme Ridard (adjointe au maire) ; Mme Michel, M. Le Calvez, Mme Leduc, Mme Barotte, M. Ollivier, Mme Le Bihan, (enseignant(e)s) et M. Lebeslour (directeur).

Personnes excusées : Mme Goron, Mme Pauly, Mme Lopin, Mme Métairie, M. Robinault, Mme Robert, Mme Lefort-Oger.

Rédacteur du compte-rendu : Loïc Lebeslour

### 1. Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école.

Une erreur a nécessité une modification au paragraphe 8 (questions diverses) :

*« Par ailleurs, une augmentation du coût du repas à la cantine est programmée pour septembre 2023 car Convivio augmente ses tarifs. »*

Est modifié ainsi :

*« Par ailleurs, une augmentation du coût du repas à la cantine est programmée pour septembre 2022 car Convivio augmente ses tarifs. »*

Le compte-rendu, avec la modification ci-dessus, est approuvé.

### 2. Bilan de l'année scolaire 2021/2022

**Une année réussie** et riche en apprentissages, en événements, en projets, malgré la crise sanitaire.

Covid : l'école a été impactée de décembre à mai. Pas de fermeture de classe malgré des absences de professeurs non remplacés.

Record d'effectifs : jusqu'à 130 élèves en décembre. 125 aujourd'hui.

De nouveaux enseignant(e)s : Anne Barotte (qui reste l'an prochain) ; Yoann Ollivier a partagé la classe de TPS/PS/MS le jeudi et les CM1/CM2 le vendredi, il ne connaît pas encore son affectation pour l'an prochain.

Projets de cette année :



- **classe découverte.** Prévues en avril 2020, puis avril 2021. Grande réussite au niveau des apprentissages, de la vie de l'école, de l'évolution des élèves, cohésion des classes et de l'équipe enseignante... Tous les élèves sont partis malgré le covid. Trois personnes ont été touchées après être revenues : une enseignante et deux enfants. Deux accompagnateurs bénévoles n'ont pas pu partir à cause du covid et ont été remplacés au pied levé. Deux anciens élèves, tout juste majeurs, ont encadré les élèves.

- Deux sorties poney pour les maternelles.
- Ecole et cinéma pour les CP et CE1.
- Sortie des TPS/PS/MS et MS/GS à la ludothèque, médiathèque de Dol.
- Correspondance scolaire pour les TPS/PS/MS avec une classe de Saint-Malo avec sortie à Epiniac.
- Semaine du vélo : grande réussite avec 125 élèves sur roues tous les jours.
- Centième jour.
- Liaison GS/CP quatre vendredis de juin.
- Liaison CM2/collège.



- Lire et faire lire (association agréée par l'Education Nationale) : lecture de retraités aux élèves de maternelle.

L'amicale laïque a également pu réaliser ses trois événements : Noël, Braderie, et kermesse le dimanche 3 juillet.

### 3. Les effectifs : constats, prévisions et répartitions.

Inquiétude pour les effectifs : 105 inscrits pour la rentrée prochaine, au lieu des 116 annoncés.

- 5 départs dans le courant de l'année ;
- 1 orientation en classe ULIS dans le courant de l'année ;
- 14 départs au collège ;
- 1 orientation en classe ULIS en septembre prochain ;
- 7 enfants déménagent durant l'été ;
- seulement 2 inscriptions : TPS et PS.

Pas de mesure de fermeture à ce jour, d'autant que le REP est maintenu pour l'an prochain (donc CP et CE1 dédoublés). Rentrée 2023 : mesures de carte scolaire à prévoir ?

Des permis de construire sont en train d'être délivrés. Le projet de lotissement avance.

Concernant les répartitions :

- pas de changement en maternelle :
  - o TPS/PS/MS avec Anne Barotte, 17 ou 18 élèves.
  - o MS/GS avec Camile Le Bihan, 20 élèves.
- des changements en élémentaire :
  - o CP avec Julie Robert et une autre enseignante (12 élèves).
  - o CP/CE1 avec Delphine Michel, 14 élèves (7+7).
  - o CE2/CM1 avec Bertrand Le Calvez (24, 15 CE2 + 9 CM1).
  - o CM2 avec Loïc Lebeslour + une autre enseignante (19).

Le temps de décharge de direction augmente : 1/3 temps, une journée hebdomadaire + une journée toutes les trois semaines.

#### 4. Sécurité : présentation des exercices réalisés.

Incendie : deuxième exercice à la maternelle et à l'école élémentaire vendredi 24 juin 2022. Une porte était restée fermée à clé à l'école élémentaire et les élèves n'ont pas réussi à l'ouvrir, mais ils ont pu sortir quand même.

A la maternelle, un groupe était dans la salle de motricité avec deux bénévoles. Aucune difficulté à évacuer.

Pas d'exercice de confinement cette année, faute de temps pour l'organiser.

#### 5. Coopérative scolaire : état des finances.

Répartitions des dépenses de l'année 2021/2022 :

Classe découverte, projet avec intervenant... : 8.555,92€ payés cette année.

Transports : 3.076€

Petit matériel : 745,78€

Cuisine et jardinage en maternelle : 119,72€

Abonnements à des revues : 76,00€

Cadeaux de Noël : 1755,25€

Semaine du vélo : 270,72€

La classe découverte aura coûté **17.177,55€** = 14.789,20€ (structure d'accueil Ti Menez Are) + 2324€ (transport Transdev CAT) + 64,35€ (frais divers (timbres, ballons, sirop, bonbons...))

## Bénéfices :

Photos de classe : 558,80€.

Mairie : 6400€ = 4864€ (transports et activités parascolaires) + 1536€ (Noël).

## 6. Questions diverses.

Suite au dernier conseil d'école encore, concernant les problèmes d'AESH, les parents ont agi en écrivant au directeur académique. La situation a été débloquée, à la faveur d'un déplacement de personnel en provenance de l'école de La Boussac. Il n'y a pas eu d'enfant sans accompagnement suite à ce mouvement. Nous avons la chance que Daisy Arondel ait été nommée en remplacement de Marine Baëlen, en arrêt de travail longue durée. A priori, nous devrions garder nos deux AESH à la rentrée prochaine. Elles encadreront quatre enfants : deux en CM2, chacun à  $\frac{3}{4}$  temps, un en CE2 et une en CP, mutualisés.

Garderie : suite à la question du deuxième conseil d'école, M. Douce demande si laisser sortir les enfants pouvait être systématisé, parce qu'ils ne sortent pas tous les jours.

Le message a été redonné aux personnels de surveillance qui craignaient de déranger les élèves en activité pédagogique complémentaire (APC) dans les classes avec les enseignantes jusqu'à 17h30.

La question de l'ouverture de la grille pour des rendez-vous entre parents et enseignantes est posée. Il faudra veiller à ce que chacun ferme le portail à clé.

Par ailleurs, se pose la question des devoirs qui sont faits à la garderie, les enfants ne pouvant être à la fois dehors et à l'intérieur.

Partant du principe que les enfants ont besoin de se dégourdir les jambes après la journée de classe, il est préférable qu'ils puissent sortir (sauf pluie diluvienne ou froid sibérien évidemment). La mairie a transmis la consigne aux personnels concernés.

Les élus expliquent l'augmentation du coût du repas à la cantine : elle est due à l'augmentation demandée par le fournisseur (Convivio). La mairie prend le reste du coût cantine à sa charge

Concernant la cantine encore, les enfants de la maternelle devraient retourner manger dans le réfectoire à la rentrée de septembre, sauf en cas de contrordre lié à la pandémie. La salle de motricité serait ainsi libérée.

Les élus nous font part d'audite en cours pour trouver des solutions pour diminuer la consommation électrique surdimensionnée à l'école maternelle.

Enfin, les radiateurs ont été changés à l'école élémentaire. Les coûts de chauffage devraient ainsi baisser.

Les **olympiades** sont de retour et auront lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet.

Merci aux personnes présentes d'avoir participé à ce conseil d'école.

Merci tout spécialement à Marion Duchemin, Karine Goron et Tinaïg Biou qui ne seront plus représentantes des parents d'élèves l'an prochain.

Merci également à Florence Leduc qui a remplacé Julie Robert pendant presque deux ans.

A l'année prochaine.